

FICHE DE FORMATION :

« Coaching linguistique »



Type

Inhouse

Durée

Min 10h – max 40h

Langue

FR et NL

PUBLIC CIBLE DE CETTE FORMATION

Employés qui travaillent dans les magasins et qui appartiennent à la commission paritaire
202, 311 et 312

Ouvriers de la commission paritaire **119**

QU'EST-CE QUE LE PARTICIPANT APPREND DURANT LE COACHING ?

Les participants acquièrent une solide connaissance de base du néerlandais ou du français, nécessaire à l'exercice de leur métier. Après la formation, ils maîtrisent le vocabulaire lié aux tâches, aux marchandises et au contexte de leur emploi. Ils comprennent les missions qui leur sont confiées et peuvent communiquer de manière appropriée avec leurs supérieurs, leurs collègues et les clients.

PROGRAMME MODULAIRE

Ce programme est adapté aux besoins et aux attentes de votre organisation et de vos participants.

Contact de base	Sécurité et ergonomie
Communication de base avec le superviseur	Organisation et planification du travail
Comprendre les instructions : que faire et avec quoi	Contact avec les clients
L'environnement de travail	Communiquer en cas de problème, de conflits
Connaissance des produits	
Manipulation des marchandises	
Communication écrite et orale	Extra modules sur mesure possibles

PRÉ- ET POST COURS

Lors de l'accueil, le formateur linguistique identifie les besoins du participant et s'entretient avec l'employeur/superviseur pour établir les objectifs d'apprentissage. Le programme est élaboré sur la base de ces objectifs d'apprentissage. Une évaluation intermédiaire est réalisée au cours du programme.

Les participants bénéficient d'un suivi digital.

Le formateur fait des suggestions et/ou fournit des outils de soutien linguistique sur le lieu de travail et implique l'équipe si nécessaire.

APPROCHE DIDACTIQUE

Ce cours se compose de moments de contacts individuels et de sessions de groupe, et est un mélange de réunions physiques et d'exercices digitaux. Le formateur fait des suggestions et/ou fournit des outils de soutien linguistique sur le lieu de travail et implique l'équipe si nécessaire.

COÛT:

La formation est **gratuite** pour les employés des commissions paritaires **119, 202, 311 et 312**.